



Revue de Géographie, d'Aménagement Régional et de développement des Suds
www.regardsuds.org

Revue de Géographie, d'Aménagement Régional et de Développement des Suds (REGARDSUDS)

PREMIER NUMERO 2019

Institut de Géographie Tropicale / Université Félix Houphouët-Boigny
(Abidjan-Côte d'Ivoire)

ISSN 2414-4150

La ligne éditoriale

Pourquoi REGARDSUDS ? Si l'offre éditoriale dans le domaine de la géographie est abondante et diffuse à travers les nombreuses revues de géographie et disciplines connexes, il n'existe aucune revue de géographie axée spécifiquement sur l'Aménagement et le Développement des Suds. REGARDSUDS se donne pour mission de combler les connaissances et la production scientifiques laissées vacantes en lui apportant, à travers la contribution des auteurs, une réflexion théorique et pratique, de haut niveau scientifique. La Revue souhaite vivement se positionner comme un lieu de débat pour tous les chercheurs en géographie, en urbanisme et en aménagement sur les questions de développement. REGARDSUDS est au service des chercheurs, des praticiens et des doctorants.

L'équipe éditoriale

Directeur de publication

Educi

La direction de publication de Regardsuds est assurée par les Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), qui est chargée de la politique éditoriale de la revue. Elle est également chargée d'insérer la revue dans les réseaux nationaux et internationaux.

Tel. /fax: (00225) 22 444 835 // 24 001 256

BP V34 Abidjan 01

Email: infos@revues-ufhb-ci.org

Rédacteur en chef

Le rédacteur en chef assure la bonne marche de la revue sur les plans administratifs et techniques. Il participe au Comité de direction où il dispose d'un droit de veto sur toute initiative mettant en cause le fonctionnement de la revue.

Dr KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Maître de conférences du CAMES

Email : kablanjoseph@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Le rédacteur en chef adjoint assiste le rédacteur en chef dans ses fonctions, et le supplée en cas d'indisponibilité. Il participe au comité de rédaction et ne bénéficie pas du droit de veto. Le rédacteur en chef adjoint est chargé également de la trésorerie et de la recherche de fonds au bénéfice de la revue.

Dr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de conférences du CAMES

Email : koffididia@gmail.com

Les membres fondateurs de la revue

Ils font partie de facto du comité de direction, et sont membres de droit. Ils sont chargés de veiller à la pérennité de la revue. Ils ont un rôle de veille stratégique.

Comité de rédaction et/ou secrétariat

Le comité de rédaction est un organe opérationnel qui associe des compétences variées et chargées de l'évaluation et du suivi d'évaluation des textes soumis pour publication. Il assure l'animation de la revue par une gestion de l'interface entre les auteurs et le comité scientifique et de lecture.

Le premier Secrétaire

Il assure l'interface entre les auteurs et le comité scientifique. Il est chargé de veiller au processus d'évaluation, de validation et de publication des manuscrits. Il lui revient également de choisir parmi les membres du comité scientifique et de lecture celle ou celui apte à évaluer le manuscrit.

Dr TRAORE Porna Idriss, Maître assistant du CAMES

Email : traore.pornaidriss@yahoo.fr

Le deuxième Secrétaire

Il est chargé de vérifier les formats et la qualité des illustrations dans les manuscrits. Son rôle consiste également à insérer dans les réseaux nationaux et internationaux la revue afin de lui assurer une visibilité.

Dr OUATTARA Seydou, Maître assistant du CAMES

Email : oseydou39@yahoo.com

Le troisième Secrétaire

Il est chargé de vérifier la conformité des manuscrits par rapport à la note aux auteurs (normes du CAMES). Il est également le responsable des relations avec l'éditeur (EDUCI).

Dr ADAYE Akoua Assunta, Maître-assistant du CAMES

Email : adayeakoua@yahoo.fr

Le quatrième Secrétaire

Il est chargé du volet statistique des manuscrits.

Dr ESSO Lasme Jean Charles Emmanuel, Maître-assistant du CAMES

Spécialité : Démographe statisticien

Email : docteuressoemmanuel@gmail.com

Le cinquième Secrétaire

Il veille à la bonne traduction des manuscrits en anglais.

Dr KONE Moussa, Maître-Assistant du CAMES

Email : moussakci@yahoo.fr

Le secrétariat de rédaction est appuyé par les doctorants qui assurent diverses tâches (lecture des manuscrits, informatique, etc.)

Dr KONE Mamadou

Email : mkkmamadou@gmail.com

DADIE François Aka

Email : akafrancoisdadie@yahoo.fr

SILUE Kounamiga

Email : kpaulmariesilue@gmail.com

YBOUA Koffi Denis

Email : denis.yeboua@yahoo.com

PERIODICITE : REVUE BIANNUELLE

Le comité scientifique de lecture

AKIBODE Ayechero Koffi, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Akindes Francis, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
ALLA Della André, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ALOKO-NGUESSAN Jérôme, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ANOH KOUASSI Paul, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
ATTA Koffi Lazare, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. Abidjan, Côte d'Ivoire
ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur titulaire à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
BANISTER David, Professeur, Université d'Oxford, Royaume-Uni
Baouni Tahar, Professeur, Ecole Polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger (Algerie) – Algérie
BIGOT Sylvain, Professeur des Universités, Université Joseph Fourier de Grenoble, France.
CHENG-MIN Feng, Professeur, Université Nationale de ChiaoTung, Chine
Dablanc Laetitia, Directeur de Recherche, Institut Française des Sciences et Technologie de Transport, Développement et réseaux (IFSTTAR), France
D. MAY Anthony, Professeur, Université de Leeds, Royaume-Uni
Hauhout Asseypo Célestin, Professeur Titulaire, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
GOGBE Téré, Professeur titulaire, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
HUZAYYIN Ali, Professeur, Université de Caire, Egypte
KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
KRISHNA Rao, Professeur, Institut Indienne de Technologie Bombay (IITB), Inde
Koli Bi Zuéli, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
NASSA Dabié Désiré Axel, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
ONGOLO ZOGO Valérie, Professeur titulaire, Université de Yaoundé, Cameroun
TAPE Bidi Jean, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
YAPI AFFOU Simplicite, Directeur de recherche, Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
YOSHITSUGU Hayashi, Professeur, Université de Nagoya, Japon

SOMMAIRE

Kouakou Martin DIBY; Ahossi Bertrand BAKA

Logiques et stratégies des acteurs dans la production de l'habitat à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) [texte intégral]pp 5-24

Mars 2019 Espace, Société, Territoire

Frédéric Armel MEMEL; Sophie Pulchérie TAPE

Disparités de développement des entités spatiales de la ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire) [texte intégral]pp 25-41

Mars 2019 Espace, Société, Territoire

David Kouakou BRENOUM

Impacts spatiaux de la mutation fonctionnelle des salles de cinéma dans la ville d'Abidjan (côte d'ivoire) [texte intégral] pp 42-54

Mars 2019 Espace, Société, Territoire

Kouamé Sylvain N'DRI; Kouassi KOFFI; Armand Josué DJAH; Grah Félix BECHI

Dysfonctionnement des ouvrages d'assainissement collectif et risques sanitaires dans la ville de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) [texte intégral].....pp 55-69

Mars 2019 Espace, Société, Territoire

Makpondéou MAKPONSE

Cotonou, capitale économique du Bénin, contestée dans son leadership (Benin) [texte intégral]

.....pp 70-87

Mars 2019 Espace, Société, Territoire

Benjamin S. ALLAGBE ; Alfred Dossa AÏCHEOU; Isaac M. Obafèmi MONGADJI

Activités de tontines et développement du commerce informel dans le 1^{er} arrondissement de Parakou (Benin) [texte intégral]pp 88-105

Mars 2019 Espace, Société, Territoire

Abdourazakou ALASSANE

Dimension socioéconomique et culturelle de *prosopis africana* dans la région centrale au Togo (Togo) [texte intégral].....pp 106-120

Mars 2019 Espace, Société, Territoire

Sidiki Youssouf COULIBALY; Eby Joseph BOSSON; Kouadio Raphaël OURA

Les acteurs de la renaissance de l'ananas culture dans le Sud-Comoé : une étude de cas du village d'Ono-Salci dans la sous-préfecture de Bonoua (Côte d'Ivoire) [texte intégral] .pp 121-133

Mars 2019 Espace, Société, Territoire

Moussa KONE; Paul LARIS; Fadiala DEMBELE ; Saly Ramata MAIGA

Pratiques, régimes des feux de brousse et dynamique de la savane du sud Mali (Mali) [texte intégral].....pp 134-151

Mars 2019 Espace. Société. Territoire

Anani Lazare SOSSOU-AGBO

Investissements portuaires étrangers en Afrique de l'Ouest: cas du port de Cotonou (Bénin) [texte intégral]pp 152-159

Mars 2019 Espace, Société, Territoire

Cotonou, capitale économique du Bénin, contestée dans son leadership

Makpondéou, MAKPONSE

makpons18@yahoo.fr

Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin

Résumé

Cotonou est une ville portuaire du Bénin dans le Golfe de Guinée dont l'expansion territoriale et la croissance démographique sont à leur apogée. Plusieurs facteurs naturels, historiques, politiques et socio-économiques ont favorisé ces croissances. Malgré ces atouts, le déclin est imminent à cause des nombreux problèmes et défis auxquels la ville est confrontée. Cette situation constitue une question de recherche pour les scientifiques et une opportunité pour l'Etat. L'objectif de la présente étude consiste à fournir aux responsables et autorités de la municipalité et de l'Etat des connaissances ou savoirs pour un aménagement durable du territoire et le bien-être socio-économique de la population. L'étude vise en outre un diagnostic pour l'épanouissement de Cotonou dans son environnement urbain immédiat très concurrentiel. Pour atteindre ce dernier, des réponses à trois préoccupations sont indispensables. Quels sont les déterminants de l'extension spatiale et de la croissance démographique de la ville de Cotonou ? A quelles contraintes le développement humain durable est confronté à Cotonou ? Quelles sont les stratégies à développer pour atteindre le développement socio-économique à Cotonou et éviter l'étouffement de cette ville ? Une recherche documentaire, des interviews, des entretiens, des sondages, des focus group et un échantillonnage ont permis de collecter des données relatives au cadre et aux modes de vie des populations. Cette méthodologie a révélé qu'au sud de Cotonou, il y a l'érosion côtière avec une vitesse de 8,50 m/s par an, 70,85 % de la population vivent quotidiennement dans l'eau, la pollution galopante avec des maladies car seulement 30, 56 % des ordures ménagères sont collectées et traitées ; 29,8 % ont des emplois permanents, la montée du chômage et la fréquence des vols à mains armées et enfin la concurrence entre les villes de Porto-Novo, de Ouidah et surtout d'Abomey-Calavi. Tout ceci nécessite 2000 milliards de francs CFA, soit l'équivalence du budget national annuel, un important investissement pour un aménagement efficient de la ville.

Mots clés : Capitale – Economique- Contestée- Leadership- Cotonou

Abstract

Cotonou is a harbour city of the Gulf of Guinea whose territorial expansion and the demographic growth are with the apogee. Several factors natural, historical, political and socio-economic supported these growths. In spite of these assets, the decline is imminent because of the many problems and challenges with which the city is confronted. The objective of this study consists in providing the persons in charge and authorities of the municipality and the State of knowledge for a durable installation of the territory and the socio-economic wellbeing of the population. To await this last, of the answers to three concerns are essential. Which are the determinants of the space extension and the demographic growth of the town of Cotonou? With which constraints the durable human development is confronted with Cotonou? Which are the strategies to develop to reach the socio-economic development with Cotonou and the smothering of this city? An information retrieval, interviews, talks, interviews, surveys, x-ray group and a sampling made it possible to collect data relating to the framework and the ways of life of the populations. This methodology revealed that in the south, there is coastal erosion with a speed of 8, 50 m/s per annum, 70, 85 % of the population live daily in water, pollution galopante with diseases bus only 30, 56 % of the household refuse are managed;29,8 % have established posts, the rise of unemployment and the frequency of the armed robberies and finally competition between the towns of Oporto-Novo, Ouidah and especially with Abomey-Calavi. All this requires billion francs CFA, an important investment for the suitable fitting of the city

Key words: Capital – Economic – disputed - Leadership - Cotonou

Introduction

La ville est « *Un groupement de population agglomérée défini par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale* » (P. George, 1990, p.497). L'originalité du phénomène urbain réside dans son universalité et son rythme très accéléré à l'époque contemporaine. Il a subi des mutations car il y a plusieurs générations de villes. Ainsi, le Bénin a connu des villes précoloniales, des villes coloniales et des villes postcoloniales. La ville de Cotonou est de la génération coloniale. A l'opposé, des villes des pays développés qui ont un caractère de croissance économique, celles des pays en voie de développement ont une population qui augmente plus vite que les disponibilités économiques.

Malgré cette situation, « L'Afrique subsaharienne compte parmi les régions les moins urbanisées de la planète (37 %), mais paradoxalement elle est celle où la dynamique urbaine est la plus forte avec des rythmes d'accroissement annuel compris aujourd'hui entre 4 et 5 %, malgré une tendance générale à la baisse » (G. K. Nyassogbo, 2010, p. 24). En Afrique tropicale, la création des villes et le développement des activités nouvelles pendant la période coloniale ont déclenché un mouvement migratoire qui se poursuit encore aujourd'hui. Plusieurs milliers de personnes ont quitté leur village, leur mode de vie traditionnelle pour répondre à l'attraction des villes. A partir des années 1960, le mouvement d'indépendance en Afrique a rendu plus sensible l'immigration urbaine. Dans l'ensemble les villes attirent les populations rurales non seulement par leur mirage, mais aussi par l'espoir plus ou moins fondé de trouver une meilleure condition économique. A cet apport important des néo-citadins issus des campagnes, il faut ajouter l'accroissement naturel de la population urbaine. La ville de Cotonou n'a pas échappé à ce phénomène.

C'est ce que montre D. B. N'Bessa (1979, p.7) lorsqu'il écrit « L'accroissement de la population cotoinoise a été particulièrement rapide après le second conflit mondial. De 16 000 habitants en 1945, la population de la ville passait à 50 000 habitants en 1955 dont quelques 1 500 Européens, dépassant largement Porto-Novo qui perdra progressivement sa prépondérance au profit de la nouvelle cité. L'accroissement naturel de la ville est de l'ordre de 4,3 % ; le taux de natalité 58 % et celui de mortalité 15 % ». Des facteurs naturels et humains expliquent cette attraction de migrants. Cotonou, la plus grande métropole de la République du Bénin, s'étend sur la plaine littorale et plus précisément entre les bordures de l'océan Atlantique au sud et le lac Nokoué (L. Odoulami et M. Boko, 2010, p. 43). Cotonou dispose du marché Dantokpa d'envergure internationale avec à ses côtés d'autres infrastructures importantes comme l'aéroport international, le port, le centre national hospitalier universitaire, etc. (O. Dossou Guèdègbé et A. H. Houémavo, 2010, p.52). Des caniveaux et collecteurs d'eau sont construits pour l'assainissement de la ville. Ces déterminants naturels et humains sont à la base de la pression démographique sur les ressources naturelles et l'occupation massive des terres marécageuses. Ainsi, les inondations rendront Cotonou invivable pour nombre de cotoinois. En outre, il y a le chômage, le manque de logements, d'eau potable et l'érosion côtière qui engloutit des dizaines de maisons par an. Ni l'Etat, ni la Municipalité ne sont arrivés à trouver des solutions à ces multiples problèmes devenus récurrents alors que des villes secondaires montantes offrent des conditions susceptibles de régler nombre des contraintes ci-dessus énumérées. La ville de Cotonou est

fortement concurrencée par ses homologues du Grand Nokoué (Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi) et Ouidah. Quel avenir pour le poids économique et démographique de Cotonou au Bénin ? Quelles sont les stratégies développées par les communes environnantes pour assurer leurs nouvelles fonctions celles d'accueillir les immigrants et de stimuler un développement socio-économique. Face à son destin, la ville de Cotonou a besoin des stratégies économiques, politiques et sociales.

1-Milieu d'étude, un environnement naturel et construit

La ville de Cotonou est située entre 6°20' et 6°23' latitude nord et entre 2°22' et 2°30' longitude est (Figure 1). D'une superficie de 79 km², elle est située dans le domaine littoral ouest-africain et limitée au sud par l'océan Atlantique, au nord par la commune de Sô-Ava et le lac Nokoué, à l'ouest par la commune d'Abomey-Calavi, à l'est par la commune de Sèmè-Podji (L. Akomagni et E. Guidigbi, 2006). C'est une entité administrative décentralisée qui compte 13 arrondissements. Son environnement naturel influe les modes de vie et attire la population.

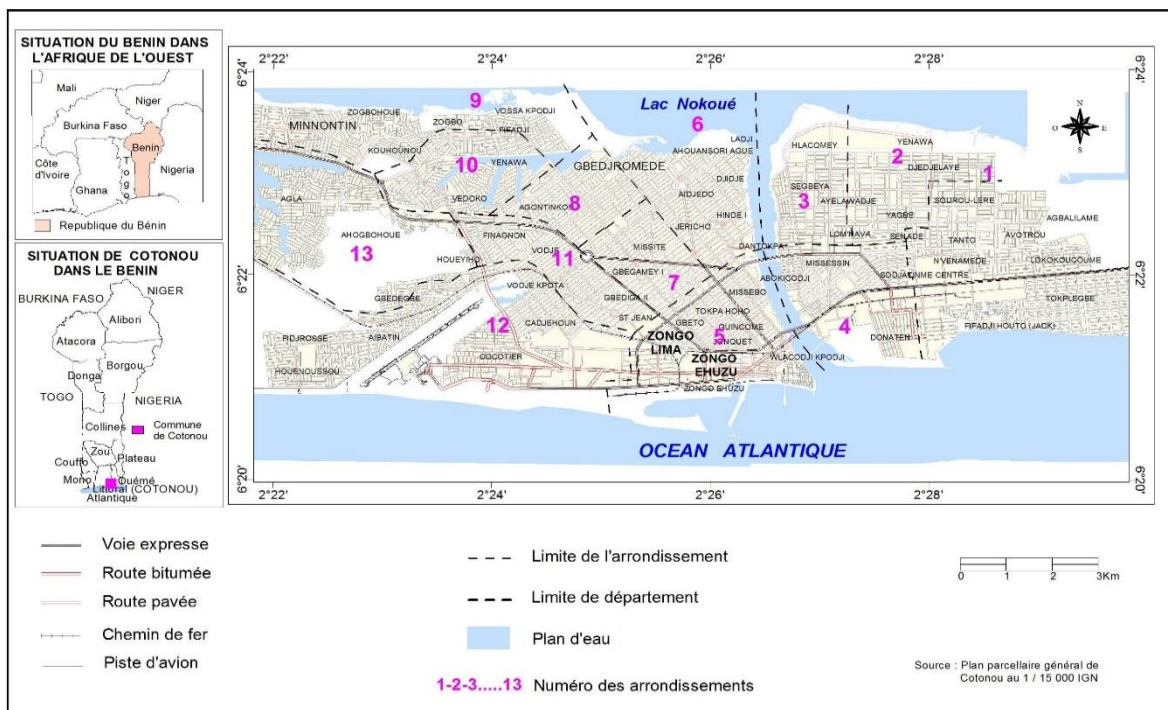


Figure 1 : Situation géographique de Cotonou

Cotonou est bâtie sur un site sablonneux avec de nombreuses dépressions marécageuses (A. A. L. Odoulami et M. Boko, 2010, p. 43). Le relief presque plat, est une plaine côtière basse qui ne dépasse nulle part dix mètres d'altitude (K. S. Adam et M. Boko, 1983, p.13). Les sols sont en l'occurrence les sols hydromorphes et les appointements de vertisols dénaturés sous l'influence des activités humaines et formés d'une superposition de sols jeunes qui sont dénommés polycycliques (Morel et al, 1999, p. 143). Le climat est de type subéquatorial à deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches avec une pluviométrie moyenne de 1308 mm/an. La végétation actuelle est une mosaïque de cultures et de jachères, d'îlots de forêt

décidue, de savanes arborées et arbustives ; de formations marécageuses et de mangroves. Selon B. D. N'bessa (1997, p. 20), ces mangroves sont constituées par endroits de *Rhizophora racenosa*, de *Rhizophora africana* et de *Scritichumaureum*. Il existe le lac Nokoué et l'océan Atlantique. La naissance de la ville de Cotonou a connu les étapes postcoloniale et coloniale. Ville du 19^e siècle, elle est née des premiers contacts des commerçants européens avec les rois de Danhomè. Au bord de la plage des comptoirs européens et les premières maisons modernes de la ville furent construites (R. Cornevin, 1981, p.56). Cotonou était le débouché naturel sur la mer pour les populations lacustres et de la vallée de l'Ouémé. Le commerce développe la ville qui ne tardera pas à devenir le grand centre économique de la colonie du Dahomey actuelle république du Bénin. Ainsi, la population de Cotonou évolue de façon exponentielle et atteint 679 012 habitants selon l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE, 2013).

2 Matériels et Méthodes

2-1 Matériels de collecte des données

Une carte topographique de Cotonou a permis de relever les zones déprimées et celles élevées afin d'identifier les zones à risques. Un plan d'urbanisation de la Municipalité de Cotonou a servi de repères pour prendre connaissance de l'organisation, de la structure et des aménagements. Un GPS (Global Positioning System) a permis de relever les coordonnées géographiques des objets essentiels et repères. En plus, un enregistreur de sons a été utilisé au cours des interviews, des entretiens pour avoir la totalité des informations fournies par les personnes interrogées. Enfin, un appareil photo numérique est employé pour la prise des vues en milieu réel pour illustrer les faits relatifs à l'étude.

2-2-Méthodes

2-2-1 Collecte des données

2-2-1-1 Nature des données

Les données collectées sont à la fois qualitatives et quantitatives dans le but de pouvoir expliquer, commenter, analyser, voire évaluer les effets des phénomènes naturels et humains sur l'environnement et la population de Cotonou. Il s'agit des données climatologiques (les hauteurs de pluies, l'humidité, les températures, etc.) obtenues à l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) sur la période 1997-2017; des données hydrologiques disponibles à la Direction Générale de l'Eau (DG-Eau). Ensuite, des informations pédologiques et biogéographiques ont été collectées à l'Institut Géographique National (IGN), aux Laboratoires des Sciences du Sol, à l'Institut National de Recherche Agricole du Bénin (INRAB)... Celles relatives à la structure et à l'organisation de la ville de Cotonou sont issues du traitement des images LANDSAT TM de 1973, 1999, de 2008 et 2016 collectés à l'IGN, au Centre National de Télédétection et de Cartographie Environnementale (CENATEL), au Service d'Etudes Régionales de l'Habitat et de l'Aménagement Urbain (SERHAU) et à la Mairie de Cotonou. Des données environnementales liées à la gestion des ressources naturelles sont obtenues auprès de l'Agence Béninoise pour l'Environnement

(ABE) et de la Direction de Gestion des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN). Les informations démographiques et socio-économiques sont issues de l'INSAE. Des informations historiques relatives aux origines, à l'administration et à l'évolution de la ville de Cotonou sont obtenues au niveau des Archives Nationales, des Musées et de l'internet. Pour compléter les informations recueillies auprès des institutions, la recherche documentaire et les enquêtes sur le terrain étaient devenues indispensables.

2-2-2-2-Techniques de collecte des données

2-2-2-2-1-Recherche documentaire

Elle a consisté à faire des investigations dans les centres de documentation des institutions spécialisées, des bibliothèques et autres organismes susceptibles de fournir des informations relatives au thème d'étude. Les différents types de documents consultés sont notamment des thèses, des mémoires, des livres et des articles traitant des questions de « Villes et développement durable » au Bénin et dans le monde. Les données collectées sont d'ordre environnemental (précipitations, nature du sol, etc.), socio-économique (état des infrastructures sociocommunautaires, activités économiques, gestion des ordures, ...). La recherche documentaire a permis de prendre connaissance des travaux déjà réalisés et qui ont abordé les différents aspects de la présente étude. Cette synthèse bibliographique a permis de mieux orienter le présent travail sur le cas spécifique de la municipalité de Cotonou. Pour la fiabilité de la présente étude et pour une recherche appliquée, ces informations ont été vérifiées et complétées par celles recueillies au cours des enquêtes de terrain.

2-2-2-2-2 Enquêtes de terrain

Elles ont lieu dans la ville de Cotonou de mars 2017 à mars 2018 prenant en compte les saisons pluvieuses et les saisons sèches du domaine subéquatorial. Pour apprécier les difficultés auxquelles le fonctionnement de la ville de Cotonou et les populations sont confrontés, plusieurs techniques de collectes des données ont été utilisées. Des interviews, entretiens et entrevues ont permis d'avoir les perceptions des personnes interrogées sur les atouts et les contraintes de développement de la ville de Cotonou, ses rapports avec son environnement urbain immédiat (Porto-Novo, Ouidah et Abomey-Calavi). Le sondage a permis d'obtenir de ces personnes, leurs opinions sur la viabilité, le caractère attrayant ou non de la ville de Cotonou et leurs approches de solutions. Se basant sur les populations présumées autochtones, capables de détenir des informations fiables, un focus group fut créé et animé à l'est de la ville, dominé par le groupe socio-culturel Goun ; un autre à l'ouest dominé par les Fon. Cette installation de focus group en rapport avec les deux principaux groupes socioculturels est réalisée dans l'intention de recueillir et de comparer leurs perceptions sur les problèmes auxquels la ville de Cotonou est confrontée. Ces focus group ont été de véritables sources d'informations d'origines diverses. Une analyse diachronique des images LANDSAT suivie d'un contrôle sur le terrain ont permis d'appréhender la dynamique au niveau de l'occupation du sol et d'évaluer les dommages causés par l'érosion côtière. Cotonou étant un milieu construit, une étude systémique et une recherche appliquée, ont permis de comprendre les interrelations entre les différentes composantes de cette ville.

2-2-2-3- Outils de collecte des données

Un guide d'entretien a été utilisé. Ses avantages sont la précision dans les interviews, les entretiens et la limite les pertes de temps. Une grille d'observation a permis de symboliser des phénomènes. Des questionnaires sont surtout adressés à des personnes qui expriment leur indisponibilité à se prêter aux interviews, aux entretiens et qui savent lire et écrire. Une fiche d'enquête a permis, à l'aide d'un stylo, de transcrire les réponses fournies par les personnes interrogées. A défaut d'interroger toutes les parties prenantes, un échantillon fut constitué.

2-2-2-4- Echantillonnage

Cotonou a une population de 679 012 habitants (INSAE, 2013). La collecte des données sur le terrain s'est faite suivant un échantillonnage. Les personnes interrogées ont été retenues par choix raisonné, de façon aléatoire et sont de différentes catégories socio-professionnelles. Les critères de choix sont : être commerçants, artisans, transporteurs, restaurateurs, ouvriers, fonctionnaires de structures publiques ou privées résidants au moins pendant dix ans et ayant au moins soixante ans; leader d'opinion, sage ; propriétaire terrien, homme de culture, soit 10 catégories socio-professionnelles ciblées. Suivant ces critères, trois personnes ont été choisies par catégorie, soit trente personnes par arrondissement. Au total, l'échantillon est constitué de 390 personnes pour les 13 arrondissements. Le choix égalitaire des enquêtés par catégorie et par arrondissement est dû à la solidarité agissante et l'hospitalité légendaire qui existent entre les habitants et à cause des nombreux risques qu'ils partagent ensemble. L'objectif de ce choix est d'interroger des personnes bien informées, ayant vécu l'extension territoriale et l'évolution démographique, en outre ayant subi les contraintes naturelles et socio-économiques de la ville de Cotonou et capables d'apprécier la montée en puissance des villes environnantes de Cotonou.

2-2-2-5 Traitement des données

Les questionnaires et les fiches d'enquête ont été dépouillés manuellement. Les enregistrements ont été réécoutés pour rappel et classement des données provenant des sources orales. Ensuite, les données recueillies, toutes natures confondues ont été classées. Celles quantitatives ont été rangées sous forme de tableaux et de graphiques par les logiciels Word et Excel. Celles qualitatives ont été soumises à un raisonnement cartésien à travers des explications, des analyses, des comparaisons et des conclusions. La carte de situation et celle des équipements et infrastructures de la Municipalité de Cotonou ont été réalisées à l'aide du logiciel Arc View.

2-2-2-6 Analyse des résultats

Les résultats obtenus ont été analysés à l'aide du modèle *Strength-Weaknesses-Opportunities-Threats (SWOT)* qui correspond à *Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces* car une ville est un écosystème doté d'un fonctionnement commandé par des facteurs internes et externes et freiné par des contraintes endogènes et exogènes. Il a permis alors de mettre en exergue les

forces, faiblesses, opportunités et menaces de la ville de Cotonou. La ville étant une agglomération complexe de par ses fonctions, Cotonou est considérée dans la présente étude comme un système. Ainsi, les résultats obtenus ont été analysés à l'aide du modèle systémique qui a pris en compte l'interaction entre les différents éléments naturels et humains de Cotonou

3 Résultats et discussion

3-1 Résultats

3-1-1 Cotonou, un environnement favorable aux activités économiques et aux aménagements

3-1-1-1 Cotonou, un environnement favorable aux activités économiques

La nature a favorisé le développement des activités économiques. Par exemple la lagune de Cotonou accueille plus de 12 000 pêcheurs Toffin ou Wémè qui y récoltent de grandes quantités de produits halieutiques chaque année : 21900 tonnes en 2005, 29 500 tonnes en 2006 puis 30 200 tonnes en 2007 et en 2008 (Direction des pêches, 2008, p. 47). A cela, il faut ajouter les prises réalisées au niveau de l'océan Atlantique. L'horticulture, les cultures maraîchères et les activités semi-rurales (cultures du maïs, du manioc, etc.) sont pratiquées sur des parcelles non bâties. A Cotonou, il est ressenti l'influence de l'océan sur le climat qui réduit les stress liés aux fortes températures. L'océan Atlantique, ses plages, le lac Nokoué, constituent d'importants facteurs de développement du tourisme. En outre, les statistiques de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB, 2017, p.12) montrent que le Bénin, cinquième destination ouest-africaine, après le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigéria, accueille environ 200000 touristes par an pour des recettes d'environ 58 milliards de francs CFA (A. Elègbè, 2001, p. 23). Le réseau hydrographique permet le développement du commerce informel notamment des hydrocarbures. Ainsi, en moyenne plus de 12000 bidons de 50 litres d'essence chacun transitent par l'océan, les lagunes et le lac Nokoué par semaine. Ces cours et plans d'eau servent également de voies de desserte pour les nombreuses agglomérations qui se trouvent dans la vallée de l'Ouémé dont les produits agricoles et halieutiques viennent à Cotonou par des pirogues. Grâce à l'océan Atlantique, Cotonou bénéficie de Port Autonome de Cotonou qui permet le développement de l'import et de l'export. Pour 81,6 % des personnes interrogées, sans la présence de l'océan Atlantique et du système lagunaire, Cotonou n'existerait pas et même si elle existait 70,2 % des cotoinois n'arriveraient pas à subvenir à leurs besoins vitaux.

3-1-1-2 Cotonou, un territoire aux aménagements multiples et variés

La ville de Cotonou a connu depuis sa création des aménagements anciens et récents aboutissant à l'installation des infrastructures. Il s'agit en grande partie des infrastructures sociocommunautaires de diverses natures. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire de la municipalité ((Figure 2). La figure 3 montre une concentration des infrastructures socio-communautaires à l'ouest du chenal du lac Nokoué. Elle présente notamment des infrastructures de santé, de transport, des banques et recettes-perceptions qui permettent aux populations d'assurer leur état de santé, de se déplacer et de faire des transactions financières.



Figure 3 : Situation géographique de Cotonou

Elle met également en relief des institutions de communication, d'informations et surtout des infrastructures de l'éducation. Ces infrastructures ont fait de Cotonou un point de mire. Pour 75,3 % des personnes interrogées, Cotonou la « belle » est devenue une réalité au lendemain de la conférence des forces vives de la nation tenue du 11 au 18 février 1990. L'option de la démocratie et du libéralisme économique ont favorisé des investissements publics et privés dans tous les secteurs de l'économie béninoise.

3-1-2 Cotonou, pôle de développement économique et un eldorado national et international

3-1-2-1 Cotonou, pôle de développement économique

3-1-2-1-1 Des aménagements marchands et de transport pour la prospérité économique

Le marché Dantokpa est le plus important des marchés à cause de son influence nationale et internationale. Il attire une importante clientèle venant de toutes les communes et aussi des Etats voisins (D. Bio, 2006, p. 43). Dans le cadre de cette étude, 23,5 % des marchands interrogés au marché Dantokpa sont des expatriés dont 13,6 % de l'Afrique de l'ouest, 7,5 % de l'Afrique centrale, 1,6 % d'Asie et 0,8 % autres. C'est un marché cosmopolite. Deux types de marché cohabitent à Dantokpa : le marché traditionnel et le marché moderne. Le marché de Dantokpa connaît de jours en jours une expansion spatiale et démographique au point qu'il a dépassé largement ses limites traditionnelles de plus d'un kilomètre de rayon. C'est un lieu d'affaires où se font des recettes importantes. « *Dantokpa et sa proximité de la frontière avec le Nigéria en fait désormais une des plaques tournantes du commerce informel de la sous-région ; un milliard de francs CFA d'échanges par jour, soit environ 1,5 million d'euros, en est le centre* » (Journal « Le Matinal » n° 25 du 15/09/2018). Il est constitué d'un grand bâtiment principal de 66 m sur 44 sur trois niveaux et de 1 100 places constituées de "boxes" à louer et de boutiques. Se greffent à l'édifice principal des hangars et "apatams" (petites

paillotes) construits par les vendeurs de produits vivriers qui offrent près de 5 000 places. Cotonou bénéficie des transports routier, ferroviaire, aérien, lagunaire et maritime. Des efforts d'investissements publics et privés ont permis à la ville d'avoir 58,9 % de ses artères principales revêtues. L'observation du réseau routier sur le plan d'urbanisation et sur les images satellitaires a permis de constater que le réseau routier urbain est relativement bien tracé et est en grande partie sous forme de damier, mais peu aménagé dans son ensemble et permet à la population de se déplacer et de faire ses échanges. Des personnes interrogées, 71, 9 % déplorent leur état défectueux et leur mauvais entretien. L'aéroport international de Cotonou connaît un trafic important avec 66834 passagers à l'arrivée, 43942 au départ et 98260 en transit ; 6000 vols et 7000 tonnes de fret (Service voyage, 2017). Le port de Cotonou connaît un trafic important avec 20304 navires et 6 664 631 tonnes métriques de marchandises à l'import et à l'export (F. Médénouvo, 2012, p .115). Il dessert des pays de l'hinterland comme le Niger, le Burkina-Faso, etc. Sa contribution au budget national est passée de 8 053 666 566 F CFA au 31/12/2016 à 8 409 320 245 FCFA le 31/12/2017. Il assure la survie du réseau ferroviaire très concurrencé par le réseau routier en lui fournissant de marchandises en transit. Selon la Direction du Commerce et de l'Economie de l'Organisation Commune Bénin-Niger (DCE/ OCBN, 1997), ledit réseau a transporté 331355 tonnes de marchandises mises en conteneurs.

3-1-2-1-2 Création des entreprises pour une prospérité économique

La ville de Cotonou abrite la quasi-totalité du potentiel économique du Bénin : maisons de commerce, industries, etc., (F. Médénouvo, 2012, p.136). Les principales entreprises ont des productions importantes (Tableau 1).

Tableau 1 : Productions annuelles de quelques entreprises

Types d'industries	Production annuelle
Société Bénino-Libyenne de Pêche (BELIPECHE)	200 tonnes de poissons frais
Société Nationale des Industries des Corps Gras (SONICOG)	18744 tonnes d'huile palmiste, 1423 tonnes d'huile d'arachide, etc.
Industrie Laitière du Bénin (ILB)	320000 pots
Société Béninoise de Brasseries « La Béninoise »	1350000 hl de bière et 450000hl de sucreries et gazeuses

Source : Direction de production des entreprises, novembre 2018

Le tissu industriel quasi-inexistant est fortement concentré à Cotonou avec 74,0 % des structures existantes et l'industrie participe pour près de 14 % de la formation du Produit Intérieur Brut (F. Médénouvo, 2012, p.106). A tout ceci, il faut ajouter les multiples ateliers d'artisanat qui y apportent également leur contribution. L'artisanat occupe une place importante parmi les agrégats économiques du pays, avec un poids considérable dans le PIB, avoisinant 13 %, faisant travailler près de 2 millions d'actifs sur tout l'espace national, tant urbain que rural (Bio Goura et *al.*, 2004). Cotonou abrite 62834 artisans (Mairie de Cotonou, 2017) et les revenus journaliers des artisans varient en moyenne entre 500 et 15000 francs CFA. Prenant la moyenne de ces moyennes, le revenu journalier des artisans de Cotonou peut être estimé à 486963500 francs CFA.

3-1-2-2 Cotonou, un eldorado national

Les diverses entreprises créées à Cotonou emploient une main-d'œuvre importante. La Béninoise à elle seule emploie 430 personnes à Cotonou, le port maritime 529, le réseau ferroviaire 675, etc. L'artisanat de service le plus dominant, occupe 63,8 % des artisans (K.S. Adam et M. Boko, 1983, p. 63). Pour 76, 8 % des immigrants, leur préoccupation était de trouver à Cotonou des conditions de travail et de vie décentes. La pression démographique est devenue de plus en plus forte d'une année à une autre. La population qui était de 1100 habitants en 1905 a atteint 877358 habitants en 2016, soit une progression de 80568 %. La périurbanisation a commencé par se développer à cause de la pression démographique. Depuis la période coloniale, le service d'urbanisme et d'habitat avait prévu un « zoning » correct pour l'agglomération de Cotonou. Vu l'importance socio-économique, politique et administrative de Cotonou, la demande de terre est devenue forte et s'en étaient suivies une forte spéculation, la vente de certaines terres réservées pour des infrastructures publiques et même celles déclarées inhabitables ou non loties. Fort de ces spéculations nombre de personnes se sont enrichies. Des quartiers de haut standing comme Haie vive, Patte d'oie, Les cocotiers, etc., se sont développés. Cotonou s'est rapidement étalé surtout de 1971 à 1990. Les facteurs ci-dessus étudiés ont conféré à la ville de Cotonou de multiples fonctions qui vont suffisamment contribuer à sa croissance démographique. La ville de Cotonou toute puissante attire les bras valides, l'intelligentsia et autres ressources des villes naissantes et environnantes.

3-1-3 Contraintes au développement durable de Cotonou, fondement du retour de la manivelle

3-1-3-1 Cotonou une ville à site et climat répulsifs

Le territoire de Cotonou n'est pas naturellement prédisposé à accueillir une population abondante de plus de 877358 personnes en 2016.

En effet, « L'altitude moyenne de la plaine côtière que Cotonou occupe ne dépasse guère 4 m au-dessus du niveau de la mer. Dans les secteurs urbains, les zones basses se situent en dessous de ce niveau. Cotonou est considérée dans son ensemble comme une ville de « l'eau » : dans la plupart des quartiers le niveau de la nappe phréatique dépasse rarement 3 m, ce qui le prédispose aux graves inondations en saisons pluvieuses lorsque le sable est gorgé d'eau » (B. D. N'Bessa, 1997, pp. 11-12). Selon les enquêtes dans le cadre de cette étude, 80 mm de pluie suffisent pour rendre la quasi-totalité des rues impraticables avec des flaques d'eau qui s'étendent en moyenne sur 20 m et de 0,5 m de profondeur. Avec les fortes et abondantes pluies de 150 à 356 mm en moyenne, Cotonou connaît des états d'urgence voire des états de catastrophes. C'est les cas des années très humides comme 1975, 1978, 1979 1982, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1993, 1996, 1997, 1999, 2003, 2004 avec une pluviométrie qui varie en moyenne entre 1308 mm et 2003 mm. Les maisons à étages représentent que 20,3 % et 13,4 % des maisons sont construites sur des cordons littoraux (Mairie de Cotonou, 2017). Ainsi, pendant les périodes de hautes eaux 66, 3 % des maisons sont dans l'eau. Les inondations sont à la base des maladies d'origine hydrique comme le choléra, la dysenterie, la bilharziose, la gale, etc. Interrogé par rapport aux difficultés du site de Cotonou pendant les saisons pluvieuses, 56, 8 % de l'échantillon déclarent être contraints de résider à Cotonou par manque de moyens, 24, 4 % évoquent un départ imminent vers les

villes environnantes et notamment vers les localités d'Abomey-Calavi, 18,8 % déclarent n'avoir pas de choix pour plusieurs raisons (héritage, propriété, etc.). De plus en plus, Cotonou se vide de sa population au profit des communes environnantes à cause des contingences du milieu naturel, du coût élevé de la vie. Cotonou perd progressivement sa fonction de ville résidentielle.

3-1-3-2 Erosion côtière à célérité, un rouleau compresseur de la ville de Cotonou

L'érosion de la côte a commencé à l'est du Port Autonome de Cotonou (PAC), après sa construction. Un épi portant le nom du site appelé « l'épi de SIAFATO » a été construit pour endiguer la dégradation de la côte, mais le phénomène s'est accentué. A 19,5 milliards, sept autres épis ont été construits à l'est de l'épi de SIAFATO à titre expérimental et en rapport avec les moyens disponibles. Le taux moyen d'érosion est d'environ 8,50 m/an (M. Makponsè et B. Hounsou, 2015, p. 224), soit un rythme de plus de 8m/an (Capo, 2008, p. 46). Si rien n'est fait avant 2025, la côte reculera de 950 m par rapport à 1963, entraînant la disparition du quartier de la zone des Ambassades. Le théorème des erreurs accidentelles des mesures indirectes développé dans la théorie des probabilités par M. BRABANT (2000, p. 56) a permis de faire des estimations. Il a été déduit que le taux d'avancement de la mer à l'Est de l'épi 7 est compris entre 35 m et 53m/an. A partir de la ligne de crête obtenue en mai 2015, les probables positions de celle-ci ont été simulées en tenant compte du taux d'avancement de la mer compris entre 35 et 53 m/an. L'examen de cette ligne de crête a révélé qu'en cas où le taux d'avancement de trait de côte est 35 m/an, l'érosion va atteindre la Route Nationale Inter- Etats n°1 dénommée la route express Cotonou Porto-Novo au bout de 36 ans c'est-à-dire en l'an $(2015 + 36) = 2051$ et au cas où le taux d'avancement de trait de côte est 53 m/an, le taux d'avancement fait état de ce que la Route Nationale Inter- Etats n°1 sera atteinte par l'érosion côtière dans les 24 prochaines années, soit en l'an $2039 = (2015 + 24)$. Pour 52, 7 % des personnes interrogées la migration des victimes vers le plateau d'Abomey-Calavi serait la meilleure solution.

3-1-3-3 Conséquences socio-économiques et environnementales de l'érosion côtière

A 35m/an, l'avancée poussée du trait de côte affectera de façon particulière les habitations du quartier Sèyivè de Sèmè-Podji. Outre les habitations situées en aval de l'épi 7, celles situées aux environs (au nord-ouest de l'épi 7) seront également affectés par l'érosion. Les investigations sur le coût de la parcelle dans la zone ont révélé que le mètre carré coûte en moyenne 16000 francs CFA. Pour un éventuel dédommagement, une évaluation a été projetée de 2015 à 2025. Il ressort de cette évaluation que sur une période de dix ans le coût global du dédommagement serait de 5014896000 de francs CFA pour une superficie totale estimée à 31ha 34a 31ca (313 431 m²). Les principales conséquences sociales sont le moral des habitants affecté, l'augmentation de la population des quartiers environnants, la flambée des prix du foncier et des prix de location dans la zone, etc. De 2015 et 2035 le coût global du dédommagement serait de 8 040 272 000 de francs CFA avec une superficie totale $St = 502517m^2$ soit 50ha 25a 17ca. Avec 2035 et 2042 le coût global du dédommagement serait de 5054352000 de francs CFA avec une superficie totale $St = 315897m^2$ soit 31ha 58a 97ca. Au total, en 2051, Cotonou aurait perdu 273 ha 258a 248ca équivalant à 41 096 832 000 de francs

CFA. L'Etat investit pour établir des épis (Photos 1 et 2) afin de lutter contre l'avancée de l'océan sur le territoire national en général et de Cotonou en particulier.

Photo 1 : Une des étapes de construction d'un épi **Photo 2 : Epi perpendiculaire à la côte**



Source : MAKPONSE, juin 2017

Source : MAKPONSE, juin 2017

Ces photos montrent un épi en construction et un autre construit. Il s'agit des opérations dangereuses et coûteuses.

3-1-3-4 Ville de Cotonou, un enfer social pour les populations démunies

Les enquêtes de cette étude ont révélé auprès de 84,2 % des personnes interrogées que pour une satisfaction élémentaire des besoins quotidiens journaliers d'un adulte, il faut au minimum de 1500 francs CFA. Elles mettent en exergue que seuls 42,6 % des adultes ne pourraient satisfaire leurs besoins élémentaires. Le cotoinois démunie est vulnérable, confronté à des problèmes d'accès à l'école, aux centres de santé, à l'eau potable, à l'électricité... Il manque de logement, souffre de la promiscuité dans les habitations, des inondations, de la pollution, de la flambée des prix des maisons en location qui se traduit par l'obligation de paiement de 12 à 18 mois d'avances. Les secteurs privé et public en proie à des difficultés ne peuvent employer les *demandes massives d'emplois*. *Le chômage a pris de l'ampleur de 2,6 % à 3,6 % tandis que l'état de sous-emploi est de 53,9 % (INSAE, 2017)*. Pour 55, 8 % de personnes interrogées, il est difficile de gagner par jour 1000 francs CFA et que la cherté de la vie fait que ce montant ne peut satisfaire les besoins journaliers.

« Les cités d'Afrique sont en effet 29 % plus chères que celles des pays à niveaux de revenus similaires. Les ménages urbains africains ont proportionnellement au PIB, des coûts élevés que ceux d'autres régions du monde, sachant que ces coûts sont surtout grevés par les dépenses de logement, supérieures de 55 % à celles observées dans d'autres régions. A Dar-es-Salam, par exemple, 28 % des habitants vivent à trois au moins dans une pièce, et à Abidjan, ils sont 50 %, au Nigéria, deux habitants sur trois vivent dans des bidonvilles » (Banque mondiale, 2017, p. 102).

L'une des réponses à cette situation est l'engagement de la population notamment les jeunes dans le secteur informel. « *Dans les villes d'Afrique, le secteur informel emploie généralement plus de la moitié de la population active, faute d'emplois suffisants dans le secteur moderne* » (C. Coquery-Vidrovitch, 1991, p. 174). A Cotonou, cette situation a engendré la montée de la délinquance juvénile, le vol à mains armées, des meurtres, un état de psychose, l'insécurité. L'enfer est également l'œuvre des populations riveraines qui jettent des eaux usées et des ordures dans des caniveaux à ciel ouvert (Photos 3 et 4) construits pour recueillir notamment les eaux pluviales et les drainer vers la lagune de Cotonou,

Photo 3 : Un ancien caniveau en dégradation dans le quartier Dantokpa de Cotonou



Source : MAKPONSE, juillet 2018

Photo 4 : Un caniveau de nouvelle génération dans le quartier Aïdjèdo de Cotonou



Source : MAKPONSE, juillet 2018

Ces caniveaux sont mal entretenus par les populations riveraines et par les autorités municipales chargées de l'assainissement de la ville. Il en résulte une pollution et une obstruction des passages des eaux. Pour 78,2 % des riverains interrogés, les contenus de ces infrastructures sont à l'origine de la multiplication des anophèles, du dégagement des odeurs nauséabondes et des inondations. Cotonou est devenue économiquement et socialement insupportable pour les personnes à faibles revenus. Dans les agglomérations proches le coût de vie est moins cher et l'environnement moins pollué. Il en résulte des migrations vers ces dernières. La pollution et la surexploitation des eaux ont entraîné la perte de la biodiversité aquatique, d'où l'exode de bon nombre de pêcheurs et autres travailleurs en faveur des agglomérations voisines comme Sèmè-Podji et Abomey-Calavi notamment.

3-1-2-5 Ascension des villes environnantes, un contrepoids au leadership de Cotonou

Les villes de Ouidah, d'Allada, de Porto-Novo et particulièrement d'Abomey-Calavi et de Sèmè-Podji sont devenues des concurrentes potentielles en matière de populations et d'infrastructures. La population d'Abomey-Calavi passe de 311672 habitants à 656 358 habitants avec une densité de 1010 habitants/km² (INSAE, 2002 et 2013).

« La ville d'Abomey-Calavi connaît une forte croissance démographique en raison de l'exode urbain-urbain de cotoinois qui y préfèrent sa tranquillité et l'accès plus économique au foncier. La population de Sèmè-Podji s'accroît continuellement du fait des immigrants en provenance de Cotonou (dont le rythme de croissance se trouve freinée et qui devient petit à petit une ville simplement administrative, industrielle et commerciale) et des autres départements du Bénin ; en dix ans, la population de Sèmè-Podji a quasiment doublé passant de 115 238 habitants en 2002 à 224 207 habitants en 2013, soit un taux annuel d'accroissement intercensitaire de 6,24 % et une densité de 897 habitants/km² ».

Tout ceci se passe au détriment de Cotonou qui de 665100 habitants en 2002 monte à 701137 habitants en 2006 pour descendre à 679 012 habitants. Les villes environnantes se trouvent sur un plateau de terre de barre exempté de tous les risques d'inondation car contrairement à Cotonou où la nappe phréatique est à moins de 3 m, elle est à 20 m de profondeur en moyenne. La construction des maisons nécessite moins de dépenses sur un sol ferrallitique d'Abomey-Calavi que sur sol hydromorphe de Cotonou. La politique préventive de lotissement, de recasement et de viabilisation des nouveaux quartiers avant les installations

humaines a encouragé les acquéreurs de parcelles à en acheter massivement et à en construire rapidement. Les efforts d'électrification, d'adduction d'eau dans les nouveaux quartiers et l'accès aux équipements de l'énergie solaire ont favorisé leur occupation rapide par les immigrants. Les enquêtes ont révélé que 62, 4 % des présidents des institutions constitutionnelles et des membres du gouvernement ont élu domicile à Abomey-Calavi. Le gouvernement de la rupture a en projet de créer un grand marché à Abomey-Calavi afin de transférer en ce lieu tous les vendeurs de produits agricoles et grossistes de toutes autres marchandises de Dantokpa. Il est également prévu à Abomey-Calavi, la construction d'un hôpital de référence régionale et un aéroport de classe internationale à Zè une commune limitrophe à celle d'Abomey-Calavi. Cotonou donne l'image d'une ville (une orange) attaquée et fortement pourrie à la base (au sud) par l'érosion côtière, sucée au bout (nord) par la commune d'Abomey-Calavi et de côtés (ouest et est) respectivement par la ville de Ouidah et les villes de Sèmè-Podji et Porto-Novo, rongée de l'intérieur par un ver (inondations, chômage, logement, insécurité, etc.).

3-2 Discussion

La concurrence et la compétition de fonctions entre plusieurs villes ont déjà fait objet d'étude de plusieurs auteurs comme N'Bessa, Yadouléto, Mondjannagn, Sotindjo, Davis... Tous ces auteurs ont reconnu comme cette étude que dans les pays en voie de développement et particulièrement en Afrique tropicale, les villes sont perçues comme lieu de réussite sociale et par leur mirage, elles attirent les populations rurales à la recherche de conditions d'existence décentes. A. Mondjannagni (1977, p. 74) a déjà montré dans son étude sur les campagnes et villes au sud du Bénin que Porto-Novo et Cotonou sont perçues comme de grands marchés de consommation des produits agricoles et principaux pôles d'attraction des populations rurales. D. Sotindjo (1995, p. 38) a parlé de l'explosion d'une capitale économique (Cotonou) de 1945 à 1985. B.D. N'Bessa, (1997, p. 9), dans son étude sur l'origine et l'évolution d'un doublet urbain Porto-Novo et Cotonou est également parvenu aux résultats selon lesquels l'hydrographie, l'histoire et la politique ont été en faveur de la primauté de Cotonou sur Porto-Novo. Le même phénomène se produit notamment entre Cotonou et Abomey-Calavi. Cotonou et Porto-Novo se partagent des frontières et constituent un doublet urbain de même que Cotonou et Abomey-Calavi. Ces études ont révélé comme celle-ci que le Port Autonome de Cotonou est le poumon de l'économie béninoise. Cotonou dispose d'une infrastructure importante que Porto-Novo, Sèmè-Podji, Ouidah villes côtières n'en ont pas et que Abomey-Calavi, ville du plateau continental ne peut jamais avoir : c'est le port maritime qui déclassé les autres villes. Mais aujourd'hui il y a la création des ports secs à l'intérieur du Bénin. L'une des différences entre les villes de Cotonou et d'Abomey est que le relief de Cotonou est une plaine côtière aux sols hydromorphes à risques d'inondations répulsives tandis qu'Abomey-Calavi est sur un plateau de terre de barre aux sols ferrallitiques attractifs. Porto-Novo est à la fois sur la plaine côtière et le Plateau de terre de barre. M. J. Yadouléton (2015) dans son étude sur l'assainissement environnemental à Cotonou a révélé que dans les registres du Centre de santé de d'Ayélawadjè à Cotonou, principal centre de prise en charge des cas de choléra, dans ceux du CNHU (Centre National Hospitalier Universitaire) et de la Direction Départementale de Santé, 1135 malades de choléra ont été enregistrés dont 10 décès soit 0,88

% comme taux de létalité. Les résultats de la présente étude confirment ceux auxquels est parvenu Yadouléton en révélant l'existence des maladies d'origine hydrique qui sont contraignantes et répulsives pour les habitants de la ville de Cotonou. Elle a mis en exergue la cherté de la vie source du développement du secteur informel et l'inégalité entre les habitants de Cotonou. M. Davis (2006, p.70) confirme ces derniers en mettant en relief qu'en ville la pauvreté est diffuse et visible, il y a la violence, le manque de services et le développement incontrôlé des quartiers précaires. Pour UN-HABITAT (2014, p. 25), les capitales africaines restent parmi les lieux les plus inégaux au monde et ce processus de croissance économique et de modernisation urbaine semble amplifier cette inégalité dans les espaces.

4 Perspectives

Depuis 1963, le Bénin a commencé par investir dans les ouvrages de protection des côtes à partir de la construction de l'épi de SIAFATO, puis 07 autres épis ont été installés à l'est de ce dernier à coût de 19,5 milliards de 2009 à 2014. Le transit littoral de sédiments est en partie arrêté à l'ouest mais l'érosion s'intensifie à l'est.

« Le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale a approuvé le 09 avril 2018, un montant d'environ 120 milliards de francs cfa pour aider le Bénin, la Côte d'Ivoire, Sao Tomé & Principe, le Sénégal et le Togo à mettre en œuvre des mesures de lutte contre l'érosion côtière. Dans le cadre de ce projet régional West Africa Coastal Areas Résilience Investissement (Waca), un montant de plus de 31 milliards de francs CFA est alloué au Bénin » (Groupe de Presse Le Matinal, 2018).

Comme cela n'est pas suffisant, lors de la session extraordinaire sollicité par le gouvernement le lundi 30 juillet 2018, les députés du Bénin ont autorisé le gouvernement à ratifier deux accords de financement estimés à 19,085 milliards de francs CFA. Le premier a été signé le 19 avril 2018 entre la République du Bénin et le Fonds nordique de développement (Ndf) dans le cadre du projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'ouest (Waca-Resip) pour un montant de 2,585 milliards de francs CFA et le second, d'un montant de 16,5 milliards de francs CFA a été signé à Washington, le 21 avril 2018 entre la République du Bénin et l'Association internationale de développement (Aid) dans le cadre du projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'ouest ([w.w.w.24aubenin.info](http://www.24aubenin.info)). Le Fonds Saoudien et autres partenaires au développement font des prêts financiers au Bénin dans ladite lutte. Mais du fait que l'érosion côtière dépend en partie des changements climatiques dus au réchauffement de la terre, l'éradication de fléau paraît très difficile voire impossible. Le développement socio-économique dans la ville de Cotonou passera alors par la satisfaction des besoins de la population à moindres coûts. Comme l'a souligné D. Makhtar cité par la Banque mondiale (2007), l'Afrique a besoin de villes moins chères desservies et plus viables. Avec des investissements coordonnés dans les infrastructures, structures résidentielles et commerciales, les villes africaines seront en mesure d'accroître les économies d'agglomération et de rapprocher les habitants des emplois. Il urge que l'Etat et la Municipalité de Cotonou créent des coopératives par affinité, des activités génératrices de revenus et leur accorder des crédits à faible intérêt. Il faut des engagements civiques et patriotiques.

Conclusion

Le milieu naturel de Cotonou offre d'énormes possibilités favorables au développement des activités économiques. En plus des aménagements réalisés, la ville est devenue très attractive. Mais la mauvaise gestion des espaces et l'insuffisance des investissements ont rendu la vie chère car la population croît plus vite que l'économie. Ainsi, la forte concentration humaine et l'occupation anarchique de l'espace ont généré un environnement pollué, insalubre, hostile aux personnes vivant avec des ressources limitées. Parmi celles-ci, plusieurs vont se réfugier dans les agglomérations environnantes. Les nouvelles cités n'ont pas subi quasiment le même sort que Cotonou, notamment en matière d'occupation du sol. Avec le processus de décentralisation commencé au Bénin en 1999, les Plans de Développement Communal ont permis aux villes secondaires de se doter un peu plus tôt que Cotonou des schémas directeurs d'aménagement, de plans de développement économique, de plans d'urbanisme dans les zones agglomérées, des règles relatives à l'usage et à l'affectation des sols, des plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement et autres outils d'urbanisation. Ces outils associés aux conditions naturelles moins contraignantes que celles de Cotonou font des villes environnantes et notamment de la ville d'Abomey-Calavi, un eldorado national où l'on rencontre des maisons de hauts-standing, de hautes personnalités, la plus ancienne ville universitaire du Bénin, une importante couche de l'intelligentsia, etc. Actuellement seul le port maritime décline matériellement la ville d'Abomey-Calavi du leadership. Mais, la conurbation se construit progressivement et les deux villes ne pourraient plus être distinguées. L'amélioration des conditions de vie des citoyens à travers la création des activités génératrices de revenus et la fixation ou la limitation du poids démographique de chaque ville constituent des pistes de solution au phénomène urbain en Afrique subsaharienne en général et à Cotonou en particulier. Le rythme naturel de régulation du surplus de la population n'est pas suffisant. Une politique rationnelle de décongestion de la ville de Cotonou à travers une efficace et efficiente décentralisation et déconcentration éviterait à Cotonou des catastrophes (migrations et dégâts liés à l'érosion côtière, les épidémies liées aux inondations, etc.) humanitaires à la faveur d'autres pôles de développement

Références bibliographiques

AKOMAGNI Leon.et GUIDIGBI Emmanuel., 2006 : *Monographie de la commune de Cotonou, Afrique Conseils, Cotonou, p.10*

BANQUE MONDIALE, 2007: Rapport sur l'urbanisation en Afrique, THE WORD BANK et PERSON, Washington, p.215

BIO GOURA Souleymane, BELLO Robert., OROU Bani., ABDOULAYE Mohamed., GIBIGAYE Moussa., 2004 : « *Artisanat alimentaire sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique : le cas du Bénin* ». Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES), Bénin, 83 p.

CAPO A., 2008 : *Urbanisation et risques naturels: Cas de la ville de Cotonou en République du Bénin. Contribution à la prévention et à la gestion des risques naturels en milieu urbanisé*, Mémoire de travail de fin d'études, ESGT, LE MANS, Cotonou 57 p.

CLEDJO Placide, 2006 : *La gestion locale de l'environnement dans les cités du lac Nokoué (Région urbaine du littoral du sud Bénin)*, Thèse de Doctorat, Université d'Abomey-Calavi, p.18

COQUERY-VIDROVITCH Catherine., 1991 : *L'informel dans les villes africaines : essai d'analyse historique et sociale*, in Coquery-Vidrovitch C., Nédélec S. : *Tiers Monde : l'informel en question ?* L'Harmattan , Collection Villes et entreprises, pp.171-196

CORNEVIN Robert, 1981 : *La République populaire du Bénin : des origines Dahoméennes à nos jours*, G.P. Maisonneuve et Larose, Académie des Sciences d'Outre-Mer, Paris, 585 p.

DAVIS Mike, 2006 : *Le pire des mondes possible. De l'explosion urbaine au bidonville globale*, Paris, La Découverte, p. 70

DOSSOU Guèdègbé Odile et HOUEMAVO Yabouri Angèle Hermione., 2010 : « Problématique de l'aménagement des infrastructures marchandes dans les centres urbains d'Afrique : cas du marché Dantokpa à Cotonou, Bénin », Revue « Climat et Développement », numéro 9, Laboratoire Pierre PAGNEY-Climat, Eau, Ecosystème et Développement- Université d'Abomey-Calavi, p.52

GEORGE Pierre, 1990 : *Dictionnaire de la géographie*, PUF, Paris, p. 497

Institut National de Statistiques et d'Analyse Economique, 2013 : *Cahiers des villages et quartiers de ville : Département du Littoral*, Cotonou, 21 p.

JACQUEMOT Pierre., 2013 : *Economie politique de l'Afrique contemporaine*, Armand Colin, Paris, 250 p.

MAIRIE DE COTONOU, 2006 : *Rapport sur les problèmes de l'agglomération de Cotonou*, Mairie de Cotonou, Bénin, p.5

MAIRIE DE COTONOU, 2012 : *Plan de Développement Communal de Cotonou : Diagnostic problèmes, orientations et objectifs. Mairie Cotonou, Bénin, p. 5*

MAKPONSE Makpondéou et HOUNSOU Brice, 2017 : « Dynamique de la côte après la réalisation des épis, ouvrages de protection situés à l'est de l'épi de SIAFATO à Cotonou au Sud-Bénin », Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé (JRSL/Togo), Volume 19, numéro1 Réf. African Journal On Line (AJOL), Pp 203 à 226

MEDENOUVO Firmin., 2012 : *La géographie du Bénin CM2*, Le Perroquet, Paris, p. 115

MONDJANNAGNI Alfred., 1977 : *Campagnes et villes au sud de la République Populaire du Bénin*. Mouton, Paris, p. 251

MOREL Jean Louis Florentin Lucienne et SCHWARTZ Cathérine, 1999 : « Définition, diversité et fonctions des sols urbains », Vandoeuvre lès Nancy, ENSAIA-INRA, Laboratoire Sol- Environnement, Paris pp : 141-152

M'BESSA Benoît. Damien, 1979 : *Les fonctions urbaines de Cotonou*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université de Bordeaux, p. 7

M'BESSA Benoît. Damien, 1997 : *Porto-Novo et Cotonou : origine et évolution d'un doublet urbain*, Thèse de Doctorat d'Etat es Lettres, Bordeaux-Talence, 456 p

NYASSOGBO Gabriel Koffi., 2010 : « Dynamique urbaine et difficultés d'emploi des jeunes diplômés au Togo », Revue « Climat et Développement », numéro 9, Laboratoire Pierre PAGNEY-Climat, Eau, Ecosystème et Développement- Université d'Abomey-Calavi, p.24

ODOULAMI Léocadie et BOKO Michel, 2010 : « Problématique de l'approvisionnement en eau potable dans les grandes villes d'Afrique : cas de Cotonou (Bénin) », Revue « Climat et Développement », numéro 9, Laboratoire Pierre PAGNEY-Climat, Eau, Ecosystème et Développement- Université d'Abomey-Calavi, p. 43

SOTINDJO Dossa Sévérin., 1990 : *La gestion urbaine de la ville de Cotonou de 1945 à 1985. Mémoire de DEA, Université de Paris VII, Paris p.59*

UN-HABITAT, 2014 : *Inégalités dans les espaces urbains*, Banque Mondiale/Person, Washington, p. 208

YADOULETON Malonon Jean, 2015 : *Assainissement environnemental à Cotonou et lutte contre le choléra*, Thèse de Doctorat Unique, Université d'Abomey-Calavi, FLASH/FAST, 312 p.

Note aux auteurs_Regardsuds

Généralité et structure de l'article

Le texte d'un article scientifique publié par la revue Regardsuds présente les caractéristiques suivantes : 8 à 15 pages, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,15. Mais le résumé a la taille 10 avec interligne simple.

La structure d'un article publié par la revue Regardsuds doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [300 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [300 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus, le premier se rapporte à l'espace et tous étant dans le résumé], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie explicite, Résultats, Discussion clairement notifiée, Conclusion, Références bibliographiques.

Présentation des titres

Les titres de niveau 1 sont en gras, taille 14, police Time New roman, centrés, espace avant 18, espace après 6, interlignage simple. Ne pas numéroter l'introduction et la conclusion. Les titres de niveau 2 sont en gras, taille 12, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 18, espace après 6, interligne simple. Les titres de niveau 3 sont en gras, italique, taille 12, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 18, espace après 6, interligne simple. Les titres de niveau 4 sont en italique, taille 12, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 18, espace après 6, interligne simple. Les intertitres ne doivent pas être isolés en bas de page, mais toujours suivis d'un paragraphe (format > paragraphe > enchaînement > paragraphes solidaires). Les titres des illustrations, tableaux etc sont en gras, italique, taille 10, police Time New roman, alignés à gauche, espace avant 12, espace après 6, interligne simple. La numérotation se fait en chiffre arabe.

Citation

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquiert une perspective multiculturelle et globale (...),

d'accroître le domaine des mathématiques: alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit: Qu'on ne s'y trompe pas: de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Notes de bas de page

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.). Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Exemple :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, nombre de pages.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard, nombre de pages.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF, nombre de pages.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan, nombre de pages.

Typographie française

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'orthographe des noms, les abréviations... Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations. Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Les images et les fichiers supplémentaires

Pour les cartes ne pas oublier d'indiquer l'échelle graphique et l'orientation. Les illustrations doivent être insérées dans votre texte, mais également fournies dans des fichiers à part (fichiers supplémentaires dans le logiciel d'origine) lors de votre dépôt sur notre plate-forme. Au moment du dépôt du fichier supplémentaire, veuillez entrer les informations suivantes dans le titre :

NomAuteur_TypeFigureNumFigure

Exemple : dupont_carte1.jpg/ dupont_tableau1.doc / dupont_figure1.png

Pour éviter toute erreur :

Vous devez insérer chaque image à sa place dans l'article ou, à défaut, indiquer le nom du fichier fourni séparément pour éviter toute confusion dans le placement et l'ordre des figures. Vous indiquerez également l'emplacement précis des tableaux avec le nom du fichier, que vous avez mis en fichiers supplémentaires afin qu'il n'y ait aucune confusion. Par ailleurs, n'oubliez pas de vérifier que les renvois cités dans le corps du texte correspondent bien à la numérotation des illustrations avant de déposer votre article.

Le format des images

On recommande aux auteurs de bien vérifier que les illustrations aient une résolution suffisante pour être lisibles à l'impression, au moins 200 à 300 dpi. Une image insérée dans un document Word prévue dans le corps de l'article devrait faire au minimum de 1 000 pixels de large. Lorsqu'il s'agit d'un fichier placé en annexe, sa largeur devrait être comprise entre 2500 et 3500 pixels.

Il est également important de faire en sorte que la qualité de l'image subisse le moins de dégradations possibles au cours de son traitement, et de s'assurer qu'une version retravaillée est autant que possible fidèle à l'originale (il faut s'assurer notamment qu'au moment de la réduction d'une image, les proportions hauteur/largeur sont bien conservées). Vous trouverez ci-dessous à la section "Pour obtenir une qualité optimale" une aide à la réalisation de vos images.

Quelques recommandations essentielles

Dans Photoshop, il est déconseillé de choisir l'option « Enregistrer pour le Web », afin de limiter certaines dégradations de l'image (la diminution de la résolution notamment) ; il est donc préférable d'utiliser l'option « enregistrer sous » qui permet de conserver la meilleure qualité possible d'une image au moment de son enregistrement. L'enregistrement d'une image pour publication sur le Web peut se faire au format GIF, JPEG ou PNG, mais ne devrait se faire qu'au format JPEG ou PNG. Pour l'édition électronique, les images couleurs au format JPEG et PNG doivent être en mode RVB et non en mode CMJN (utilisé pour l'impression).

Dans quels cas utiliser ces formats d'image

Le format de compression GIF est utilisé pour les images contenant des aplats de couleurs, et peu de dégradés (illustrations, dessins...) ; ce format est à éviter autant que possible, notamment pour les photographies, car il ne supporte que 256 couleurs et dégrade fortement la qualité des images. Le format JPEG est un format de compression qui gère quant à lui plusieurs millions de couleurs, il s'agit donc d'un format adapté aux photographies, aux peintures, etc., contenant beaucoup de dégradés. Il entraîne néanmoins une perte de qualité de l'image ; l'enregistrement dans ce format ne devrait donc se faire qu'en choisissant la meilleure qualité possible au moment de l'enregistrement. Le poids d'un fichier PNG est cependant plus important que pour un fichier au format JPEG. Il peut être utilisé pour les

documents contenant peu d'illustrations. Pour un document contenant beaucoup d'images, il peut parfois être préférable d'utiliser des images au format JPEG. Il est déconseillé d'utiliser le format PNG pour des images contenant des zones de transparence car ces zones seront mal interprétées par certains navigateurs et perdront leur transparence.

Pour obtenir une qualité optimale

Les formats d'images pour le Web avec perte (JPEG et GIF) dégradent la qualité de l'image, notamment en supprimant ou en remplaçant des pixels. Le but de ce type de format est de produire une image d'un poids moins important que l'original, en jouant sur des altérations normalement invisibles (ou quasiment invisibles) à l'œil nu. L'enregistrement dans un de ces formats ne doit intervenir qu'à la fin du traitement de l'image, lorsque celle-ci est prête à être publiée de manière définitive, la qualité de l'image se dégradant un peu plus à chaque nouvel enregistrement, de manière irréversible, ce qui peut produire des images au final totalement illisibles ou inexploitables au moment de leur publication. Il est donc fortement recommandé d'enregistrer une image dans ces formats uniquement lorsque toutes les modifications souhaitées ont été apportées à l'image. Jusqu'à sa dernière modification, l'image ne devrait donc être enregistrée que dans des formats sans perte (PSD, PNG, TIFF) et ensuite au format JPEG ou GIF. Le format PNG est le plus recommandé.

Le titre de vos illustrations

Les titres des illustrations seront placés au dessus des illustrations et numérotés par type : tableaux, cartes, figures, photos, encadrés etc. Les titres n'apparaissent pas dans l'illustration, mais dans le texte et respecteront la présentation :

Figure 1 : Evolution des prix de l'immobilier à Paris entre 1950 et 1990

La source de vos illustrations

La source de l'illustration doit être indiquée clairement et sera placée sous l'illustration. On précisera la source des données ayant permis la réalisation de l'illustration (par exemple : US Census, 2001) et la source de l'illustration elle-même si l'auteur utilise une illustration déjà publiée dans un ouvrage.

Autres conditions

La revue Regardsuds ne publiera que des contributions originales, pertinentes et de bonne facture. Pour y parvenir, elle s'abstient de publier tout article dont les rapports d'instruction sont défavorables.

N.B. Le non-respect des prescriptions du présent canevas peut justifier le refus de votre article.